

AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

SURVOL

MARS 2025



Augmentation
de taux de
1,31 %

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DU RÉGIME DE SOINS MÉDICAUX EN DATE DU 30 JUIN 2024 -

L'ÂGE MOYEN DES EMPLOYÉS
EST DE 45 ANS.

Employés participants	33 673
Conjoints participants	19 255
Personnes à charge participantes	23 858
TOTAL	76 786

RÉGIME DE SOINS MÉDICAUX :

AUGMENTATION DES TAUX ET DE LA COUVERTURE

Bonne nouvelle! Le déficit du Régime de soins médicaux des années précédentes a été éliminé. Afin d'assurer la stabilité financière continue du Régime et de mettre en œuvre deux améliorations à la conception du Régime, **une modeste augmentation de 1,31 % sera nécessaire**. Veuillez noter que la portion voyage de ces tarifs demeurera inchangée.

PRIMES POUR SOINS MÉDICAUX ET ASSURANCE VOYAGE – RETENUES D'AVRIL 2025



EMPLOYÉ SEULEMENT (COUVERTURE INDIVIDUELLE)

TAUX ACTUELS		NOUVEAUX TAUX	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
81,83 \$	27,28 \$	82,89 \$	27,63 \$

EMPLOYÉ + UNE PERSONNE À CHARGE (COUVERTURE DE DEUX PERSONNES)

TAUX ACTUELS		NOUVEAUX TAUX	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
171,23 \$	57,08 \$	173,45 \$	57,82 \$

EMPLOYÉ + DEUX PERSONNES À CHARGE OU PLUS (COUVERTURE FAMILIALE)

TAUX ACTUELS		NOUVEAUX TAUX	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
256,79 \$	85,60 \$	260,12 \$	86,71 \$

CINQ PRINCIPALES CATÉGORIES DE MÉDICAMENTS

1. Conditions inflammatoires
2. Diabète
3. Maladies respiratoires
4. Cancer
5. TDA/TDAH

CINQ PRINCIPALES CATÉGORIES DE SOINS MÉDICAUX COMPLÉMENTAIRES

1. Massothérapie
2. Professionnels de la santé mentale
3. VPPC
4. Physiothérapie
5. Examens de la vue

AMÉLIORATIONS DE LA CONCEPTION DU RÉGIME : AUGMENTATION DE LA COUVERTURE DES SOINS DE LA VUE ET DES APPAREILS AUDITIFS

La couverture des lentilles, des montures, des lentilles de contact, de la chirurgie oculaire au laser, des lunettes de sécurité, des implants, des lentilles intraoculaires sera augmentée. La prestation actuelle couvre 80 % des coûts, jusqu'à concurrence d'un montant payable de 180 \$ par période de deux années civiles. À compter du **1^{er} mai 2025**, le montant maximal payable sera de **300 \$ par période de deux années civiles**. Il s'agit du changement de Régime le plus demandé dans le sondage sur les avantages sociaux des employés de 2024.

La prestation actuelle pour les appareils auditifs couvre 80 % des coûts, jusqu'à concurrence de 640 \$ payable par oreille, par cinq années civiles pour les adultes, ou par trois années civiles pour les personnes à charge de moins de 21 ans. À compter du **1^{er} mai 2025**, le montant maximal payable sera de **1 000 \$ par oreille, par cinq années civiles pour les adultes ou par trois années civiles pour les personnes à charge de moins de 21 ans**.

Augmentation
de taux de
12,44 %

RÉGIME DE SOINS DENTAIRES : AUGMENTATION DES TAUX ET MISE À JOUR DU GUIDE DES HONORAIRES

À compter du 1^{er} mai 2025, le guide des honoraires de la Société dentaire du Nouveau-Brunswick de 2024 sera utilisé au lieu de celui de 2022, ce qui réduira les frais à déboursier pour les participants du Régime. Cet ajustement nécessite une **augmentation des taux de 12,44 %**.

PRIMES DENTAIRES – RETENUES D'AVRIL 2025



EMPLOYÉ SEULEMENT (COUVERTURE INDIVIDUELLE)

TAUX ACTUELS		NOUVEAUX TAUX	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
15,79 \$	15,79 \$	17,76 \$	17,75 \$

EMPLOYÉ + UNE PERSONNE À CHARGE (COUVERTURE DE DEUX PERSONNES)

TAUX ACTUELS		NOUVEAUX TAUX	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
27,01 \$	27,00 \$	30,37 \$	30,36 \$

EMPLOYÉ + DEUX PERSONNES À CHARGE OU PLUS (COUVERTURE FAMILIALE)

TAUX ACTUELS		NOUVEAUX TAUX	
Employeur	Employé	Employeur	Employé
40,49 \$	40,49 \$	45,53 \$	45,52 \$

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DU RÉGIME DE SOINS DENTAIRES EN DATE DU 30 JUIN 2024 -

L'ÂGE MOYEN DES EMPLOYÉS EST DE 45 ANS.

Employés participants	33 590
Conjoints participants	19 207
Personnes à charge participantes	23 963
TOTAL	76 760

CINQ PRINCIPALES CATÉGORIES DE SOINS DENTAIRES

1. Obturations
2. Détartrage
3. Examens
4. Radiographies
5. Extraction d'une dent

RÉGIMES D'ASSURANCE-VIE ET D'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS OU DE MUTILATION PAR ACCIDENT (ADMA) : DIMINUTION DES TAUX

Les trois Régimes d'assurance-vie sont en bonne position financière et chacun d'eux connaîtra une diminution de ses primes.

La portion d'ADMA présentée dans le tableau ci-dessous restera en vigueur jusqu'au 30 avril 2026 (garantie de taux de trois ans).



PRIMES D'ASSURANCE-VIE ET D'ADMA – RETENUES D'AVRIL 2025

	TAUX ACTUELS		NOUVEAUX TAUX	
Assurance-vie de base (-4,3 %) ADMA de base (aucun changement) <i>(100 % payées par l'employeur)</i>	14,1 ¢ / 1 000 \$ de salaire 1,3 ¢ / 1 000 \$ de salaire		13,5 ¢ / 1 000 \$ de salaire 1,3 ¢ / 1 000 \$ de salaire	
Assurance-vie facultative (-4,2 %) ADMA facultative (aucun changement) <i>(100 % payées par l'employé)</i>	19,0 ¢ / 1 000 \$ de salaire 1,5 ¢ / 1 000 \$ de salaire		18,2 ¢ / 1 000 \$ de salaire 1,5 ¢ / 1 000 \$ de salaire	
Assurance-vie des personnes à charge (-4,0 %) <i>(50 % payées par l'employé et 50 % payées par l'employeur)</i>	Employeur	Employé	Employeur	Employé
	1,88 \$	1,88 \$	1,81 \$	1,80 \$
ADMA facultatif Primes pour une personne seulement (aucun changement) <i>(100 % payées par l'employé)</i>	2,1 ¢ / 1 000 \$ de prestation		2,1 ¢ / 1 000 \$ de prestation	
ADMA facultatif Primes de famille (aucun changement) <i>(100 % payées par l'employé)</i>	3,1 ¢ / 1 000 \$ de prestation		3,1 ¢ / 1 000 \$ de prestation	

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Votre employeur modifiera automatiquement vos retenues salariales. Si vous avez d'autres questions, communiquez directement avec votre employeur.

Pour en savoir plus sur vos avantages sociaux, communiquez avec l'équipe des Services aux membres de Vestcor, l'administrateur de notre Régime, au **1-800-561-4012** ou au **506-453-2296**, ou consultez le Livret sur les avantages sociaux des employés actifs : www.gnb.ca/avantagessociaux.



Vous pouvez également trouver des renseignements sur votre couverture de soins médicaux et de soins dentaires à l'aide de l'application Croix Bleue Medavie et du portail des membres. www.cbmedavie.ca/adherents/bienvenue

